Anglais TOEIC / Anglais avancé

ECTS : 3

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

L'objectif du cours de TOEIC sera de se préparer au mieux au TOEIC. La préparation s'articulera autour de trois axes : apprentissage de vocabulaire récurrent à l'examen renforcement des bases grammaticales pour réussir les points grammaticaux de l'examen entraînement régulier à des examens blancs.

L'objectif du cours d'Anglais avancé sera d'approfondir sa pratique de l'anglais dans un univers professionnel, plus particulièrement appliqué à la gestion de patrimoine.

Compétences à acquérir :

TOEIC : compétences langagières (grammaire, vocabulaire) et méthodologique (format de l'examen)

Anglais avancé : compétences langagières (vocabulaire spécialisé, grammaire), interculturelles (comprendre et s'adapter à l'étiquette de différents pays), professionnelles (lecture de la presse spécialisée en anglais, rédaction de CV, cover letters et entretiens d'embauches adaptés au monde anglophone)

Pré-requis obligatoires

Pour le cours d'Anglais avancé : niveau B2 solide ou C1

Mode de contrôle des connaissances :

TOEIC : examen écrit sur le modèle de la partie Reading du TOEIC.

Anglais avancé : examen écrit comportant trois parties : une partie compréhension écrite (article de la presse spécialisée), une partie vocabulaire et grammaire (points de langue vus en classe) et une partie expression écrite (écriture d'un email sur un sujet en lien avec une étude de cas en gestion de patrimoine).

Coefficient : 2.00